

## **Conseil communal de Vully-les -Lacs**

Préavis municipal n°2025/08

Demande de crédit de CHF 80'000.- pour le remplacement des deux pompes de la station de pompage de Villars-le-Grand.

### **Rapport de la commission des finances**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers communaux, la commission des finances au complet s'est réunie le 2 juin 2025 afin d'examiner le préavis municipal cité en titre. Par la suite, Madame Spahr Municipale en charge du dossier a répondu à nos questions. Nous la remercions.

La station de pompage de Villars-le-Grand a été érigée en 1980, compte tenu de l'ancienneté de la station de pompage (plus de 40 ans), de son état de vétusté, et des risques techniques identifiés, le remplacement s'impose comme une nécessité. L'obtention d'une subvention cantonale de CHF 32'000.- et d'une subvention fédérale de CHF 21'600.- permettent d'alléger significativement le coût pour la collectivité.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la commission des finances propose à l'unanimité d'accepter le préavis municipal tel que présenté, à savoir :

- D'autoriser la municipalité à effectuer les travaux pour le remplacement des deux pompes ainsi que la partie électrique de la station de pompage de Villars-le-Grand.
- De lui accorder, dans ce but, un crédit de CHF 80 '000.- TTC.
- De financer cet investissement par la trésorerie courante ; amortissement 5% (selon RCom et annexe MCH<sup>2</sup>) par le biais du chapitre 3100.

La commission des finances  
Constantine, le 17 juin 2025

Damien Fioretta

Antoine Parisod

Cédric Bardet Anne Jobin

Arnaud Guignard